

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 05/12/2025 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)
2	LIBELLE DU POSTE : Psychologue clinicien
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03 CODE POSTE : PT0009262 CENTRE DE TRAVAIL : 386
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Circonscription SFE de Moorea Maiao
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le psychologue intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité et principalement dans une ou plusieurs circonscriptions, effectue des évaluations psychologiques et assure des accompagnements et des prises en charge thérapeutiques. Il rend compte de ses interventions dans les réunions d'équipes et les réunions pluridisciplinaires. Il contribue à la pratique professionnelle en apportant aide et soutien en individuel ou en collectif aux travailleurs sociaux. Il participe à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de circonscription (Chef de cellule)
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : matériel informatique ; utilisation partagée d'un véhicule de service ; matériel et tests psychologiques.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : grande disponibilité
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Assurer la prise en charge psychologique de l'utilisateur (quel que soit son âge et la problématique individuelle, familiale, conjugale, parentale, etc.) dans sa souffrance personnelle et psychique, orienté par : - Un travailleur social ; - Un partenaire extérieur ; - Une démarche spontanée (si la personne n'a pas les moyens financiers d'aller en libéral et domiciliée sur la section déconcentrée d'intervention). - Aider à la pratique professionnelle : - Soit en individuel avec le travailleur social ; - Soit en collectif (analyse des pratiques, groupe à thème, étude de cas, etc.). Il s'agit d'une aide à l'analyse, à la compréhension d'une problématique, d'une situation qui met en difficulté le travailleur social dans son intervention, pour lui permettre d'ajuster et de repenser son intervention. - Participer aux réunions d'équipes et aux réunions pluridisciplinaires.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Contribuer au développement de partenariats ; - Participer aux réflexions et aux projets de la subdivision ; - Contribuer le cas échéant à la définition ou à l'adaptation des prestations proposées aux usagers ; - Participer aux actions collectives menées par la section déconcentrée ou la circonscription ; - Réaliser des bilans et rapports : - rapport d'activité annuel (quantitatif statistique et qualitatif) ; - rapport d'évaluation, bilans de prises en charge, etc. - Participer à des réunions institutionnelles, de travail entre les psychologues et avec les partenaires.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Psychologue
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Master II psychologie clinique et pathologique

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance des institutions publiques et privées et de l'action sociale en Polynésie ;		X	
	- Connaissance de la langue tahitienne souhaitée.		X	
	- Sens de l'écoute ;			X
	- Capacité d'analyse ;			X
	- Très bonne qualité rédactionnelle.		X	
	- Sens du travail en équipe ;			X
	- Sens de l'initiative et force de proposition ;		X	
	- Grand sens du service public.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans le champ social
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le Chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :